

Autorisation de conduite de chariots de manutention automoteurs à conducteur porté catégories 1A/1B/2A/2B/3/4/5/6 - Personnel expérimenté

Non-certifiante

Formation continue.

Réf. : 2001346F — Mise à jour : 26 janvier 2026

Organisme responsable : **PSIF**

Contenu

Objectifs

Conduire un chariot de manutention automoteur à conducteur porté dans les meilleures conditions de sécurité.

Programme

Programme théorique - Maintien et actualisation des connaissances

- Connaissances générales liées à la réglementation applicable à la conduite des chariots de manutention à conducteur porté
- Technologie des chariots de manutention à conducteur porté
- Les principaux types de chariots de manutention à conducteur porté
- Notions élémentaires de physique
- La stabilité des chariots de manutention à conducteur porté
- Les risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté
- L'exploitation des chariots de manutention à conducteur porté.
- Les vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté.

Programme pratique - Maintien et actualisation des connaissances

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste, opération d'entretien quotidien et maintenance

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée

Sans niveau spécifique

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2182463	Présentiel	Pleudihen-sur-Rance	31/12/2025	30/12/2026